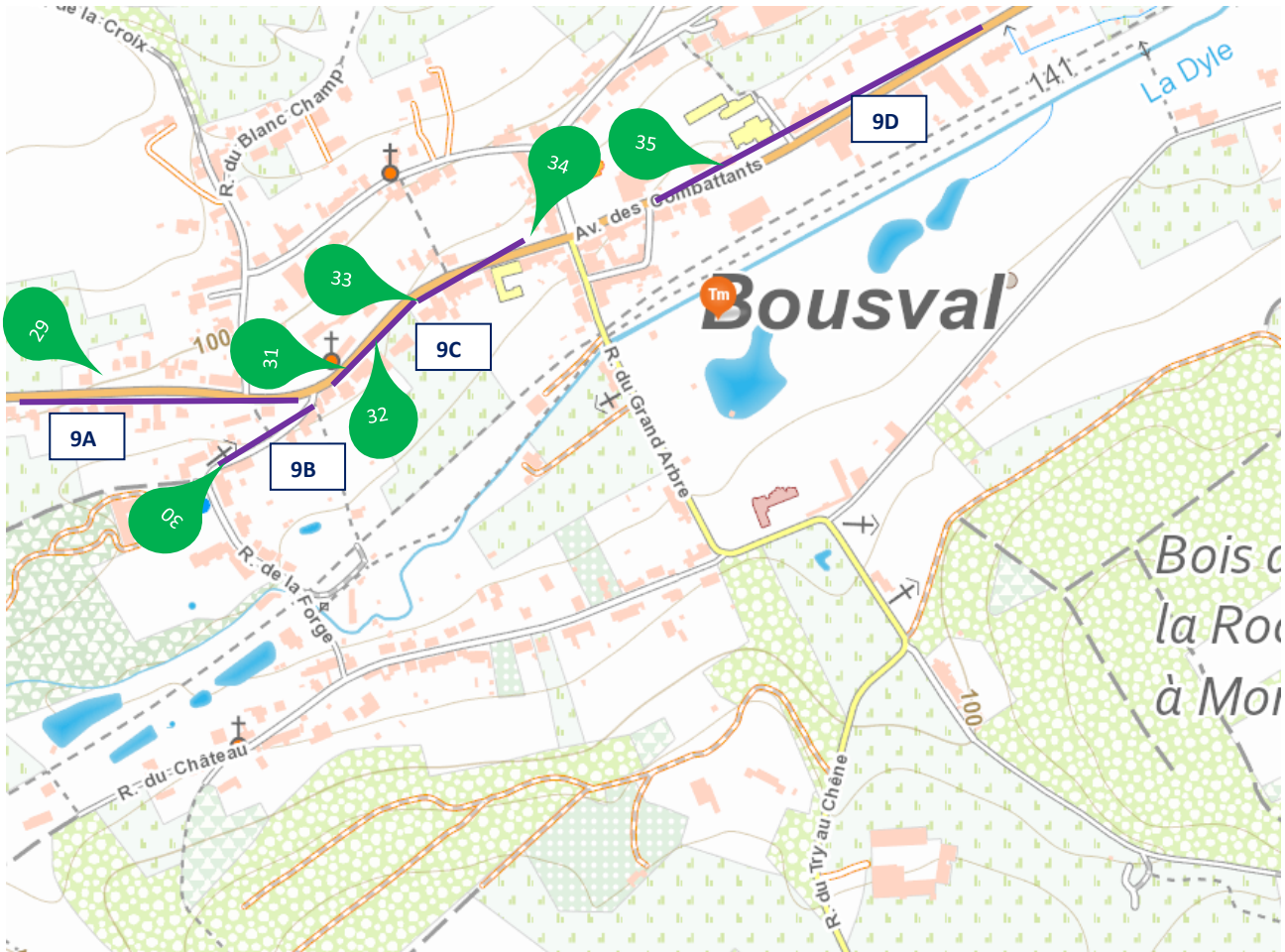


FICHE DESCRIPTIVE – Trottoirs à Bousval (tronçon 9)

Réalisée par des bénévoles



Côté droit en descendant vers le centre : trottoir de 1m de largeur dès le panneau blanc d'entrée de l'agglomération, souvent protégé de la chaussée par une bande de stationnement.

Pas de trottoir ni d'accotement avant le panneau blanc, et ce jusqu'à la limite du cercle d'1km

Photo 30

9B : haut de la Rue de la Forge : alternance de petits trottoirs ou d'accotement et de zones sans accotement. Rue calme mais trafic intensifié en heures de pointe.





Photo 31



Photo 32



Photo 33

9C : Avenue des Combattants de la Rue de la Forge à l'école Ste Marie

Trottoirs étroits et parfois encombrés, mais éclairés et praticables pour des piétons, pas pour des cyclistes



Photo 34

En heure de pointe le stationnement encombre entièrement le trottoir face à l'école St Marie, rendant celui-ci dangereux pour les piétons descendant du côté gauche de la chaussée (Avenue des Combattants + Rue de la Croix + Rue Haute par le sentier n°83) et la piste cyclable inopérante.

Un passage piétons bien indiqué à hauteur de la jonction du sentier n°83 avec l'Avenue des Combattants permettrait une traversée sécurisée avant la zone encombrée.

On peut regretter l'impossibilité d'accès direct au Ravel via l'arrière de l'école.

9D : avenue des Combattants



Photo 35

Le nouveaux trottoirs rendent l'accès à l'école et à la Salle Gossiaux très sécurisante. Le passage piétons devant l'école est bien signalé et protégé (par un agent communal ?) en heures de pointe.

L'ouverture du passage privé à hauteur des nouveaux blocs d'habitation permettrait l'accès au Ravel pour les cyclistes.

La traversée de la Place de la Gare par les piétons en heure de pointe est assez périlleuse.

Date visite : 04/19 et 05/19

Voierie : Largeur moyenne : trottoirs de l'Avenue des Combattants, entre 1m et 2.5m

Pente : moyenne

Type de revêtement : dalles de béton

Zone traversée :

Tronçon 9A : descente de l'Avenue des Combattants vers le centre de Bousval.

Côté droit : pas de trottoir depuis la distance de 1km à partir du centre jusqu'à la plaque blanche de début d'agglomération. Ensuite, trottoir dallé correct, régulièrement protégé de la circulation par un accotement pour stationnement.

Côté gauche : piste cyclable + alternance de zones avec ou sans trottoir, celui-ci étant alors encombré par du parking.

Tronçon 9B : partie haute de la Rue de la Forge. Petite route, circulation moyenne, peu ou pas d'accotement (*photo 30*)

Tronçon 9C : avenue des Combattants, de la Rue de la Forge au feux, en passant par l'école Ste Marie. Trottoirs de largeur variable (moins d'1m par endroit), parfois encombré par les voitures. Non accessible aux cyclistes, qui doivent descendre la Rue de la Forge pour rejoindre le Ravel – trajet nettement plus long pour atteindre l'école Ste Marie. (*photos 31 , 32 et 33*)

Gros problème d'encombrement, et donc de sécurité, aux heures de pointe sur le trottoir face à l'école Ste Marie. Un passage piétons sécurisé à hauteur du sentier n°83 permettrait aux piétons en provenance de l'Avenue des Combattants, de la Rue de la Croix et de la Rue Haute, de rejoindre le trottoir nettement mieux protégé côté droit de la chaussée. (photo 34)

Tronçon 9D : Avenue des Combattants, de Basse Laloux vers le centre.

Traversée de l'Avenue des Combattants sécurisée à l'arrêt de bus Etang. Pas d'autre accès au Ravel jusqu'au centre. Trottoirs larges et protégés par une zone de stationnement.

Traversée très sécurisée de l'Avenue des Combattants à hauteur de l'école Ste Marie. (photo 35)

Par contre circuler à pied sur la Place de la Gare en heure de pointe est assez périlleux.

ENTRETIEN/ETAT

Abords entretenus : oui

Assiette entretenue : oui

Problèmes d'écoulement (eau de pluie, eau usée, lisier,...) : non

Conflit de voisinage (contestation d'utilisation) : non

Facilité générale d'utilisation : bon - Pourquoi ? :

USAGES

	Piéton	Cycliste	PMR (poussette, chaise roulante...)	Cavalière	Moto, Quad	Tracteur	Voiture
Aucun							
Faible	x	x					
Moyen							
Dense							x

Signalisation routière : Oui - laquelle : _____ Non

Eclairage public : oui

Sentiment de sécurité : moyen à bon selon les endroits, faible en face de l'école Ste Marie

CONCLUSIONS

Etat général : bon

COMMENTAIRES (problèmes majeurs, premières pistes de mesures à prendre,...) : voir zone traversée. On peut regretter la non sécurisation des abords de l'école Ste Marie et l'impossibilité d'accéder directement au Ravel par l'arrière.

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

Patrimoine naturel

Paysage :

Hydrographie :

Nature : peu

Patrimoine bâti

Zone d'habitat : dense

Ancien patrimoine : ferme St Martin